

**Compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 septembre 2023**  
**Collège DARGENT**

A 18h00, le quorum étant atteint avec 15 personnes élues présentes, M. Mekki, Président du Conseil d'administration, ouvre la séance.

Le secrétariat de séance sera assuré par Mme Anne Gay, représentante des personnels enseignants, vie scolaires, AESH.

**Approbation du compte-rendu du CA du 29/06/2023**

*Vote : adoption à l'unanimité*

**Modification de l'ordre du jour** : les enseignants présenteront quatre motions en fin de CA.

**I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES**

• **Bilan de l'année scolaire 2022/23 :**

Orientation fin de 3ème

Effectif de 3ème juin 2023 : 197 élèves

Nombre d'affectations en Lycée général : 154 élèves

En particulier, 69 élèves ont été affectés au lycée Colbert, dont 20 ont été retenus en section Euro Anglais.

Nombre d'affectations en Lycée pro : 43

A l'issue des différents tours d'affectation, 1 seul élève reste sans affectation et sera sans doute doublant.

Résultats aux examens :

DNB : 89 % de réussite avec un total de 125 mentions ( TB : 59, B : 38, AB : 28)

M. Mekki précise que le taux de réussite parmi les CSP défavorisées est en nette progression (82,1%) et bien supérieur aux moyennes départementales et académiques.

DNB Pro : 100 % de réussite

CFG : 100 % de réussite

• **Bilan de la rentrée 2023 :**

Mme Bernard, nouvelle coordonnatrice du PIAL (Collèges Molière, Dargent, SEPR, 5 écoles) donne les informations suivantes : les besoins du collège sont de 205 h. Actuellement, 156 h heures sont effectuées. **Il manque au moins 2 AESH pour combler les besoins (49 h).**

Les parents d'élèves demandent s'ils peuvent faire une démarche pour obtenir ces AESH.

Mme Bernard précise que le collège devrait pouvoir recruter 2 personnes mais que la décision met du temps à être prise et que le calendrier serait à revoir (la commission qui fait le bilan des besoins et décide du recrutement a lieu mi-septembre et non en fin d'année scolaire)

M. Muller arrive à 18h20. 16 membres présents

M. Marchisio intervient pour rappeler la situation des AESH (précarité, salaire très bas) et déplore d'une manière générale le manque de moyens pour le suivi des élèves en situation de handicap. Il rappelle également qu'il manque toujours un poste d'AED ; or c'est un vrai besoin. D'autre part, depuis la rentrée nous n'avons plus de principal adjoint et cela pose beaucoup de problèmes.

M. Mekki confirme que la rentrée a été très compliquée. Les professeurs manquants sont désormais là mais l'absence d'adjoint rend les choses encore plus difficiles. Et il n'est pas question de mettre en danger la santé des personnels du collège.

Mme Monod, représentante des parents d'élèves, propose de faire un courrier au Rectorat pour réitérer la demande d'un poste d'AED et pour demander un adjoint de toute urgence.

- **Modifications du Règlement Intérieur**

M. Mekki fait la lecture des modifications proposées (horaires, carte collégienne, mentions au conseil de classe, règlement Restaurant Scolaire, règlement EPS)

Mme Gay demande que soit supprimé du RI le fait que le conseil de classe puisse accorder les mentions « félicitations » et « encouragements ». Par contre, il sera possible de féliciter ou d'encourager un élève dans l'appréciation générale.

Une phrase est rectifiée dans le règlement du Restaurant Scolaire.

M. Muller apporte des précisions sur les nouvelles dispenses d'EPS. Un élève en situation de handicap ou un élève qui a une inaptitude ponctuelle à pratiquer un sport doit quand même participer au cours d'EPS, de manière adaptée. Le médecin qui ordonne la dispense doit spécifier ce que l'enfant peut faire pour participer. Le modèle de dispense est donné sur Pronote. Ceci vaut aussi pour les cours de natation.

Mme Gay demande une charte d'utilisation de la vidéo-protection. Elle sera ajoutée avec les différentes chartes.

M. Mekki fait préciser les horaires de début de cours à 8h et 13h55, qui ne doivent pas coïncider avec les sonneries. Celles-ci devront avoir lieu 5 min avant le début des cours pour permettre aux élèves de se rendre devant leurs salles de classes. La sonnerie de l'après-midi devra donc être modifiée.

*Vote : adoption à l'unanimité*

## **II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

- **Délégations de signature :**

A Mme Deveaux-Thomas pour la SEGPA

A Mme Medkour, gestionnaire, en particulier pour signer des bons de commande jusqu'à 2500€.

Mme Medkour précise que le tarif pour renouveler la carte collégienne est de 3,50€.

*Vote : adoption à l'unanimité*

- **Conventions :**

1) ARCIS Mise en place del achorale pour 2023-24 *Vote : adoption à l'unanimité*

2) Lycée Lumière (6 internes du collège y sont hébergés) *Vote : adoption à l'unanimité*

3) Métropole – Ville de Lyon : équipements sportifs de la ville, pris en charge par La ville de Lyon et par la Métropole (les tarifs ont été modifiés)

M. Muller rappelle à cette occasion que pendant un mois à partir du 3 octobre, le plateau sportif à côté du gymnase va être inutilisable en raison de l'installation du festival Lumière. De plus, le

prestataire qui installe le matériel (barnums, etc ...) ne respecte pas les dates indiquées (installation une semaine avant). Enfin, le plateau n'est pas rendu en bon état (déchets, petit matériel laissé sur place, lignes effacées ...). La manière de fonctionner du prestataire est très cavalière et les quelques contreparties proposées (places de cinéma pour des séances à 22h!) sont inutilisables.

Cette situation concerne aussi l'école Lumière et le Lycée du 1<sup>er</sup> film. Des courriers ont été déjà envoyés mais rien ne change. Le prestataire fait ce qu'il veut.

Mme Prin (mairie du 3ème) va signaler de nouveau le problème.

*Vote : adoption à l'unanimité*

### **III. QUESTIONS FINANCIERES :**

- **Location studio :**

Le studio en location s'est libéré le 24/08. Il va être loué à une étudiante.

Mme Medkour propose un nouveau loyer : 300 € + 56 € charges (selon le prix du marché avec déduction des abattements).

*Vote : adoption à l'unanimité*

- **Voyage à Londres :** du 5/02/24 au 9/02/2024

Deux devis ont été faits avec des voyagistes : VLC : coût total : 23 226 €, coût par famille : 421 €

ELD coût total : 23 956 €, coût par famille : 432 €

C'est le voyageur ELD qui va être privilégié car il propose un voyage en train.

Mme Monod rappelle que le coût du passeport va s'ajouter au coût du voyage.

Mme Benchalal ajoute qu'il faudra également un visa pour des élèves non ressortissant UE.

Coût par famille 432€ : *Vote : adoption à l'unanimité*

Prélèvement sur fonds de roulement pour les accompagnateurs : 2160€ (budget 2024) *Vote : adoption à l'unanimité*

- **Don du FSE au bénéfice du CVC de 415,10 €** *Vote : adoption à l'unanimité*

- **Logement de fonction mis en location**

Le logement de Mme Gueguen étant libre, Mme Medkour et M. Mekki proposent un nouveau loyer de : 650 € + 200 € charges.

Ce logement se destine uniquement à des agents de la fonction publique.

*Vote : adoption à l'unanimité*

A ce propos, M. Marchisio rappelle qu'il est tout de même aberrant que la facture d'électricité du collège ait été multipliée par 5 en deux ans. Les autorités compétentes ne devraient-elles pas renégocier les tarifs et faire cesser ce racket ?

Tout le monde est d'accord mais il n'y a pas vraiment de solutions.

Mme Medkour ajoute que la facture de gaz pour la période Janvier 2023- Juin 2023 s'élève à 46 000€.

### **IV. QUESTIONS DIVERSES**

- **Cross du collège le 18 octobre 2023 :**

M. Muller explique que l'AS et le CVC organisent un cross le 18/10/23. Le parcours sera dans le collège et pour une petite partie dans la rue Jeanne Koehler. La matinée sera banalisée.

Les familles des élèves participant financeront à hauteur de 1€ par tour effectué. La somme ainsi récoltée sera reversée au Secours Populaire afin de faire des dons au Maroc et à la Libye.

M. Muller demande à M. Maire et à Mme Prin si la Métropole et la mairie d'arrondissement pourraient procurer quelques récompenses et/ou du matériel pour accueillir les coureurs ( barnum, petite collation, boissons ...).

M. Maire est tout à fait d'accord pour la partie « récompenses .. » mais s'inquiète du passage du cross par la rue Jeanne Koehler. Il aurait fallu faire une demande d'occupation d'espace public, pour des problèmes de responsabilité en cas d'accident. Il va voir ce qu'il peut faire.

De son côté, M. Mekki va consulter la cellule juridique du Rectorat.

M. Mekki rappelle que la rue Jeanne Koehler n'est pas complètement piétonne et que les barrières qui sont censées empêcher le passage des véhicules sont régulièrement cassées.

M. Maire confirme mais ajoute que les barrières sont régulièrement remplacées et que cela coûte très cher (7000€) à chaque fois. Il ajoute cependant que le réaménagement de la rue va bientôt avoir lieu et que des barrières beaucoup plus solides vont être installées, ce qui devrait régler le problème.

M. Maire quitte le CA, en précisant qu'il s'engage sur les quatre motions qui vont être proposées ensuite par les enseignants.

- **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :** exercices incendie, intrusion, risques majeurs.

M. Mekki annonce que ces exercices vont avoir lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, certains seront annoncés, d'autres non.

- **Motions**

M. Marchisio lit les quatre motions suivantes :

motion 1 : *Soucieux du bon fonctionnement du collège, les élus du CA du collège Dargent demandent la nomination immédiate d'une personne au poste de principal adjoint.*

motion 2 : *Soucieux du bon accompagnement des élèves en situation de handicap, les élus du CA du collège Dargent demandent le recrutement de deux AESH. C'est indispensable pour assurer l'accompagnement des élèves à la hauteur de leurs droits.*

motion 3: *Soucieux du bon encadrement des élèves et du bon fonctionnement du collège, les élus du CA demandent le rétablissement d'un poste d'AED.*

motion 4: *Soucieux du confort des élèves et des personnels, du budget de l'établissement et des conséquences pour l'environnement, les élus du CA du collège Dargent demandent à la Métropole le remplacement des huisseries afin d'améliorer l'isolation thermique du bâtis.*

M. Marchisio ajoute que les mois de juin et de septembre sont souvent très chauds et que les conditions d'étude pendant ces périodes deviennent difficilement supportables.

Mme Gay complète en signalant qu'une demande de l'ensemble des enseignants est de mettre en place un « protocole » en cas de canicule, adapté à l'établissement. Les enseignants souhaiteraient également que soient installés des ventilateurs au plafond dans toutes les classes ...

Mme Prin répond que c'est déjà fait dans certaines écoles mais que cela va prendre du temps. Pour le changement des fenêtres, la Métropole va faire le choix d'une rénovation parmi 4 ou 5 collèges, dont le collège Dargent. Aucune date n'est annoncée.

Vote : **adoption 14 voix pour / 1 abstention**

• **Questions des parents d'élèves**

- Où trouver le menu de la cantine depuis le changement de prestataire ?

On peut le trouver sur la classe.com (un onglet est dédié aux menus)

- Clubs ou activités périscolaires animés par des parents d'élèves : certains parents s'interrogent sur le choix des encadrants. Puisqu'ils vont encadrer des collégiens, ces personnes ont-elles des aptitudes pédagogiques suffisantes ? Comment M. Mekki « choisit-il » des personnes extérieures au collège qui voudraient animer un club ?

M. Mekki répond que les clubs c'est du périscolaire et que ce n'est pas la même chose que l'enseignement. Tout membre de la communauté éducative peut encadrer ce genre d'activité, donc bien sûr des parents.

Mme Wissen donne comme exemple le club crochet l'année dernière.

Les parents sont partants mais cela soulève quelques inquiétudes chez certains.

- La classe bilangue allemand : depuis la rentrée, les élèves bilangues allemand sont regroupés avec les élèves LV2 allemand du même niveau. Certains groupes ont désormais un effectif de 30 élèves. Les parents de ces élèves sont mécontents, ils regrettent de ne pas avoir été avertis de cette nouvelle situation et qu'aucune communication n'ait été faite à ce sujet.

M. Mekki répond que le sujet a été abordé en CA au mois de février dernier et qu'il faut lire les comptes-rendus de CA.

Il rappelle ensuite les arguments donnés en CA, qui ont entraînés ces choix (diminution drastique des effectifs, besoins d'heures pour un nombre plus important d'élèves pour faire par exemple des dédoublements ...)

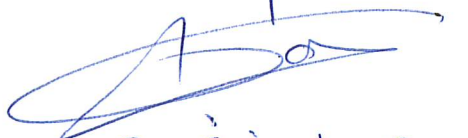
M. Mekki reconnaît une difficulté pour les élèves de 5ème qui débudent l'allemand, qui se retrouvent avec des élèves bilangues qui ont déjà une année d'allemand derrière eux. C'est pourquoi la classe de 5ème sera « dédoublée » (bilangues /LV2) une heure par semaine .

Pour les autres niveaux, M. Mekki rassure les parents en indiquant que Mme Walter ainsi que sa remplaçante ont toutes les compétences pour mener à bien cet enseignement et qu'il leur fait tout à fait confiance.

M. Mekki ajoute que cette situation peut tout à fait évoluer les années prochaines, en fonction des effectifs. Il va pour cela, avec l'aide des enseignantes, mettre en place une campagne de promotion de l'allemand en direction des écoles et aussi des élèves de 6ème.

19h40 fin du CA.

Anne Gay



Secrétaire de séance



COLLEGE PROFESSEUR D'ARGENT  
Le Principal  
69003 LYON